

PART@Z



Le magazine du réseau éducatif
du Collège Morin

L'aventure commence !

**« Entre tes mains, des mots,
des images, ta vie au collège...
Allez, partage ! »**



« ALON PARTAZÉ ! »



03 *Sécurité routière*
Tous responsables !



04 *Samuel Paty*
Pour nos valeurs !



06 *Harcèlement*
Respekt a zot !



08 *The Voice Kids*
Jody crève l'écran !



10 *L'A.S. du collège*
Le sport, c'est la santé !



12 *L'option L.C.E*
Más cultura



13 *Visite de Kélonia*
Au royaume des tortues



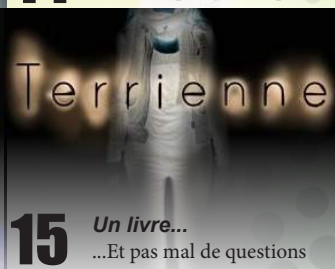
14 *Légos et Robots*
Un atelier plein de surprises



14 *Ozobot*
Programmation ?



15 *Au théâtre*
Premiers pas sur scène



15 *Un livre...*
...Et pas mal de questions



16 *Tikok Vellaye*
Alon shanté ansanm

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion
CANOPE
RESEAU DE LA RÉUNION
CLEMI
Le centre pour l'éducation
aux médias et à l'information



DIRECTEURS DE PUBLICATION
École Georges Marie Soba : Françoise Manikom
École Ary Payet : Choaléha Picard
École Jean Jacques Ève : Joséphine Radène
École Raphaël Vidot : Paulette Paniandy
École Marius Téza : Laura Sautron
École Bras des Chevettes : Nathalie Soliman
Collège chemin Morin : Jocelyn Govindin
Coordonnatrice du réseau : Marie-Béatrice Bart

Le magazine du Réseau d'Éducation Prioritaire
du collège chemin Morin

Adresse : 300 Chemin Morin, 97440 Saint-André
Téléphone : 02 62 92 45 60
<http://college-chemin-morin.ac-reunion.fr>
Référent : Afif.Ben-Hamida@ac-reunion.fr

Des élèves en scooter dans la classe !?



Tous à fond pour l'A.S.S.R. !

La police municipale de Saint-André est intervenue au mois de septembre pour sensibiliser les élèves de 3ème à la sécurité routière. Cette rencontre avec les professionnels de la sécurité routière était aussi l'occasion de préparer en amont l'examen de l'A.S.S.R.2 . Aux travers d'échanges avec les élèves, mais aussi en s'appuyant sur des supports vidéos, les agents de police ont pu sensibiliser toutes les classes de 3ème aux dangers de la circulation causés

par l'alcool, la vitesse ou le non respect du code de la route. Cerise sur le gâteau, les élèves ont pu mettre en pratique certaines informations en utilisant un simulateur de conduite. Pour les élèves de 3ème, l'examen aura lieu au mois de mai.

Les élèves de 5ème bénéficient eux aussi d'une formation avec la police municipale en vue de leur examen A.S.S.R.1 qui aura lieu aussi au mois de mai.



Aïssata

J'ai bien aimé la manière dont les policiers nous ont parlé de la sécurité routière. Ils nous ont montré, pendant ces deux heures,

des vidéos sur l'alcool au volant et les autres dangers de la route. La vidéo sur l'accident de la circulation avec des jeunes était très choquante pour ma classe et moi. Il ne faut pas prendre la route si on a bu de l'alcool !

C'était bien la sensibilisation aux drogues et aux dangers de l'alcool. Le court-mé-

trage que les policiers nous ont montré sur les conséquences



Anthony

de l'alcool au volant était assez percutant !



Dylan

J'ai adoré la deuxième heure car on est passé sur le « Simu-scooter ». Un simulateur de scooter très réaliste.

Hommage à Samuel Paty

Qui était Samuel Paty ?

Samuel Paty était un professeur d'histoire-géographie, en poste depuis trois ans au collège du Bois-d'Aulne, à Conflans-Sainte-Honorine. Il a, le 6 octobre 2020, montré deux caricatures de Mahomet issues de Charlie Hebdo lors d'un cours d'enseignement moral et civique sur la



liberté d'expression, ce qui a suscité la colère d'un parent d'élève. Ce dernier publie les jours suivants sur divers réseaux sociaux des vidéos dans lesquelles ils traitent Samuel Paty de « voyou » et de « malade ». Son nom et l'adresse de l'établissement scolaire où il exerce sont alors divulgués sur ces réseaux. Samuel Paty est assassiné le 16 octobre 2020. Un hommage national lui est rendu à la Sorbonne le 21 octobre 2020. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur et commandeur des Palmes Académiques à titre posthume. Une minute de silence est observée dans tous les établissements scolaires de France le 2 novembre 2020.

La liberté d'expression c'est quoi ?

La liberté d'opinion et d'expression fait partie des **libertés fondamentales** de toute personne. Au niveau individuel, la liberté d'expression est indispensable pour le développement et l'épanouissement de chaque individu. En effet, c'est en échangeant librement des informations et des opinions que les individus parviennent à comprendre le monde dans lequel ils vivent. La libre circulation des idées permet la recherche de la vérité et l'approfondissement du savoir, la participation aux processus de prise de décision. Sans liberté d'expression, il ne peut donc pas y avoir de démocratie. En effet, la liberté du débat permet aux citoyens de se forger une opinion sur les partis qui se présentent aux élections, de prendre des décisions en toute connaissance de cause et d'exercer plus efficacement leurs devoirs de citoyen. **La liberté d'expression va de pair avec la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté de réunion, la liberté de manifestation.** En effet, si chacun a le droit d'exprimer sa pensée, ses idées, ses croyances, il doit aussi avoir le droit d'être informé et de pouvoir diffuser des informations.

Pour notre collège un dessin original de Pov



William Rasoanaivo dit « Pov » est malgache mais a fait ses études de journalisme à Berlin. Il débute le dessin de presse en 1997 à Madagascar, au sein du quotidien Midi Madagasikara. Il y est toujours journaliste et chargé des dessins éditoriaux pour les rubriques Culture et Société. Depuis 2006, il réalise également les dessins éditoriaux de deux journaux mauriciens : le quotidien l'Express et l'hebdomadaire L'Express Dimanche. Pov a déjà reçu plusieurs distinctions dont le Prix RFI – Reporters sans frontières (France) catégorie dessin de presse en 2003 et le prix francophone de la liberté de la presse en 2010.

Réactions



Loghan

Pendant la minute de silence je me suis senti triste. C'était émouvant de partager le même sentiment dans la classe.

ritait pas de mourir dans ces circonstances.



Houssen

Moi je trouve que les caricatures doivent faire rire ou réfléchir. Certaines d'entre elles sont blessantes pour les personnes qui ont la foi, quelle que soit la religion. La minute de silence nous rap-

pelle aussi que des personnes meurent pour défendre un principe fondamentale de notre pays : La liberté d'expression.



Farah

Ce qui s'est passé le 16 octobre 2020, c'est un assassinat sauvage. C'est le crime de quelqu'un qui se fait passer pour un musulman. Mon-

trer une caricature n'est pas une raison valable pour tuer un professeur. Même si on se sent offensé par une caricature, il faut réfléchir avant d'agir. Il faut se poser des questions et être mature. Samuel Paty était père de famille, il avait une famille, des amis, des collègues et des élèves qui aimaient assister à ses cours et qui le respectaient.



Flaurian

Cette minute de silence était importante. Ce professeur faisait son travail et il ne mé-

L'école Ary PAYET rend hommage à Samuel Paty

Le jour de la rentrée, on a tous été réuni, sous le préau des maternelles. Qu'avions nous à dire sur les événements récents ?

- Un professeur a été tué en montrant des dessins à ses élèves.
- On l'a tué pour ça ?
- Sania dit qu'on n'a pas le droit de dessiner le Prophète. C'est qui lui ?
- L'équivalent de Jésus dans notre religion.

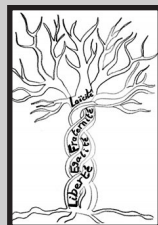
- Je ne comprends plus là !

Notre enseignant nous a dit que l'école était laïque. Que la religion ne devait pas nous empêcher de penser librement. Qu'on avait le droit de dire ce que l'on avait à dire.

- À La Réunion, nos enseignants sont-ils aussi exposés que ceux de Métropole ?

- Non, notre vivre ensemble nous protège de toutes ces dérives.

C'est pourquoi on l'appelle La Réunion.



Aaliyah



Ensemble nous sommes plus forts

Stop Au Harcèlement !

Parce que les conséquences du harcèlement peuvent être dramatiques, le collège participe à la journée contre le harcèlement scolaire.

Cette année, la journée internationale de lutte contre le harcèlement scolaire a eu lieu le jeudi 5 novembre 2020. À cette occasion, personnels et élèves du collège Chemin Morin se sont réunis lors d'une action symbolique : s'habiller

en blanc, symbole de la pureté et de la paix. Les élèves de 4ème ont effectué durant le cours de Français un travail visant à sensibiliser leur entourage sur cette thématique, à l'aide d'affiches dénonçant ses méfaits et prônant vivre-ensemble et solidarité.

Le harcèlement c'est quoi ?

Le harcèlement est une violence répétée verbale, physique ou psychologique. Au collège, elle peut être le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsque l'on est



insulté, menacé, bousculé ou que l'on reçoit des messages injurieux à répétition, c'est du harcèlement.

Le danger des réseaux sociaux

Avec l'utilisation permanente des nouvelles technologies de communication (téléphones, réseaux sociaux numériques), le harcèlement entre élèves se poursuit en dehors de l'enceinte des établissements scolaires. On parle alors de cyber-harcèlement. Le cyber-harcèlement est défini comme «un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre



d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule. Le cyber-harcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, sites de partage de photographies, etc.



Je m'adresse à qui si suis victime de harcèlement, ou si je suis témoin de harcèlement ?

La vie scolaire
Mes professeurs
L'infirmière scolaire
Ma famille
Mes camarades de classe

En chiffres :

700 000 élèves
concernés en France

60 signalements
depuis le début de la
rentrée à La Réunion

1 enfant sur 8
victime de harcèlement
scolaire sur l'île.



VIP

« La voix du collège ! »

Jody est un élève du collège Chemin Morin. Il a participé à l'émission télévisée The Voice Kids et s'est hissé jusqu' à la demi finale du programme de divertissement de TF1. Il s'est aussi engagé dans la lutte contre le harcèlement.

Pourquoi défends-tu la cause de la lutte contre le harcèlement ?

Je défends cette cause parce que quand j'étais petit, je me suis fait harceler et pour moi c'est devenu inadmissible de voir que le harcèlement existe toujours. Aujourd'hui je peux dire que cela m'a donné plus confiance en moi et cela m'a rendu plus fort.

Que retiens-tu de ton aventure ?

Cette aventure était épuisante comme amusante. J'en retiens la bonne humeur et la joie de vivre. J'ai adoré le mode de vie pendant The Voice kids.

Comment était l'ambiance dans les coulisses ?

Il y avait une ambiance familiale, et beaucoup d'entraide entre les candidats.

As-tu gardé contact avec certains d'entre eux ?

Oui j'ai gardé contact avec eux, et

je peux vous annoncer que nous avons un projet en commun bientôt. **Pourquoi as-tu chanté « O Happy Day » lors de la demi finale de The Voice Kids ?** J'ai décidé de chanter « O Happy Day » car c'est la première chanson que j'ai apprise quand j'ai commencé à chanter.

Comment as-tu géré l'école et The Voice Kids en même temps ?

Oui, j'ai su gérer la pression des tournages et trouver du temps pour me consacrer aux études. À la fin d'un tournage ou d'une répétition, je montais dans ma loge et je faisais des appels avec certains de mes profs. Ce n'était jamais évident car durant cette période, j'ai fait 13 voyages Réunion - Paris.

Interview réalisée par Marine



« J'ai partagé avec les autres candidats des moments inoubliables ! »





S'ÉVADER AVEC L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE

Al-**A**ller au bord de la mer, à la montagne, à la piscine, au skate-park ou en compétition à **L'Étang Salé**, à **St Denis**, à la **Plaine des Cafres**, voire en France... c'est ce que propose l'association sportive du collège tous les ans. Pour ceux qui veulent remporter des coupes, des médailles, qui aiment se retrouver entre amis et qui sont passionnés de sport : l'association sportive propose des entraînements et des sorties tous les mois, toute l'année ! Pour débiter cette année scolaire, de nombreux élèves ont pris le bus jusque dans l'EST pour faire la « Rando des laves ». Une randonnée de 2 heures qui longe le front de mer, depuis **l'Anse des Cascades** jusqu'à notre Dame des Laves. L'occasion de faire un pique-nique, de s'aérer,

de se retrouver entre amis et de découvrir l'île. Une prochaine randonnée devrait avoir lieu en décembre. Les compétitions ont également commencé avec le très attendu « **MÉGATHLON** » qui récompense en médailles les meilleurs athlètes du collège (en courses,



sauts, lancers), filles et garçons, de la sixième à la troisième. La prochaine rencontre Athlétique aura lieu dans l'EST fin novembre, avec les athlètes de 6 autres collèges.



L'an dernier, les élèves se sont classés **1er collège de l'île** au challenge départemental. Ils ont rapporté 1 000 euros à l'association sportive et ont gagné un week-end aux Makes.





POUR PARTICIPER, IL EST ENCORE POSSIBLE DE S'INSCRIRE À L'ASSOCIATION SPORTIVE

Pour les prochaines sorties et compétitions, en athlétisme, badminton, natation, randonnée et peut-être en sports collectifs (suivant l'évolution de la situation sanitaire) ...il est encore possible de s'inscrire à l'association sportive. Pour cela, c'est très simple :

1 – Remplis le coupon d'inscription ci-dessous avec l'accord de tes parents

2 – Remets ce coupon à ton professeur d'E.P.S. avec 20 euros (en liquide ou en chèque à l'ordre de l'A.S.C.C.M. Association Sportive du Collège Chemin Morin) pour pratiquer toutes les activités, toutes les sorties, toute l'année !

Ton inscription permet de s'affilier à l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire) et de payer les bus, les équipements, les goûters et les sorties programmées à l'année.



INSCRIPTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE du collège



**PRATIQUE TOUTES LES ACTIVITES SPORTIVES
TOUS LES JOURS et TOUTE L'ANNEE
pour 20 € + l'autorisation parentale à remplir ci-dessous**

Je soussigné(e).....

autorise l'élève.....classe.....

né(e) le :/...../..... de sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

à faire partie de l'association sportive du collège Chemin MORIN et à pratiquer les activités sportives qui y sont proposées en loisir, en compétition et en sorties.

J'autorise également la diffusion d'images pour promouvoir l'AS : ☐ OUI ☐ NON

Fait àle / /

SIGNATURE

Païement en espèce ou par chèque à l'ordre de « l'ASCCM »
Tous les entraînements ont lieu au collège sauf en NATATION.



L'option L.C.E. pour quoi faire ?

La LCE est une nouvelle option en espagnol depuis la rentrée au Collège Chemin Morin puisqu'avant on l'appelait « option Bachibac ». Ce cours permet aux élèves motivés avec un très bon niveau en espagnol de s'ouvrir au monde, d'apprendre plusieurs aspects de la culture hispanique tout en permettant plus tard, aux élèves qui le souhaitent, de s'inscrire en Bachibac en classe de Seconde pour préparer le baccalauréat en français et espagnol



Théo

« Decidí formar parte del grupo LCE para profundizar mi español y también para divertirme (me encanta el español). En clase, puedes descubrir pinturas nuevas y textos cautivadores. Es un poco difícil pero no debes rendirte, vale la pena estudiar para aprobar el bachillerato y tener la oportunidad de trabajar en un país hispanohablante. »

« J'ai décidé de m'inscrire en L.C.E. pour approfondir mon espagnol et m'amuser (j'adore l'espagnol). En cours, on découvre de nouveaux tableaux et on peut lire des textes fascinants. C'est un peu difficile mais il ne faut pas s'avouer vaincu car ça vaut la peine d'étudier pour avoir le Bachibac et avoir la chance de travailler plus tard dans un pays hispanophone. »



Meylie

« J'ai choisi la L.C.E. car j'adore l'espagnol. C'est une belle expérience pour moi car cela me permet d'apprendre de nouvelles choses et de me surpasser. Même si je ne m'inscris pas en Bachibac plus tard au lycée, j'aurai au moins appris beaucoup avec Mme Valencia. »



John

« Soy un alumno de la clase 305, he decidido escoger la LCE porque me encanta el español y quiero aprender muchas cosas nuevas para matricularme después en Bachibac »

Je suis un élève de 305, j'ai décidé de choisir l'option L.C.E. car j'adore l'espagnol et parce que je veux apprendre de nouvelles choses pour m'inscrire par la suite en Bachibac.

et ainsi faire des études plus tard dans un pays hispanophone. Nous comptons également cette année



sur la collaboration de l'assistante espagnole Aída qui nous vient de la région de Asturias et qui aide les élèves de LCE à travailler leur oral.



Anaïs

« J'ai choisi cette option cette année car j'aime la matière. Je voulais aussi enrichir et approfondir mes connaissances et en apprendre plus sur la culture espagnole »



Anthony

« La raison qui m'a poussé à faire la L.C.E. c'est parce que je veux m'améliorer en espagnol. Je suis dyslexique et j'aimerais progresser et être au niveau des autres élèves de ma classe »

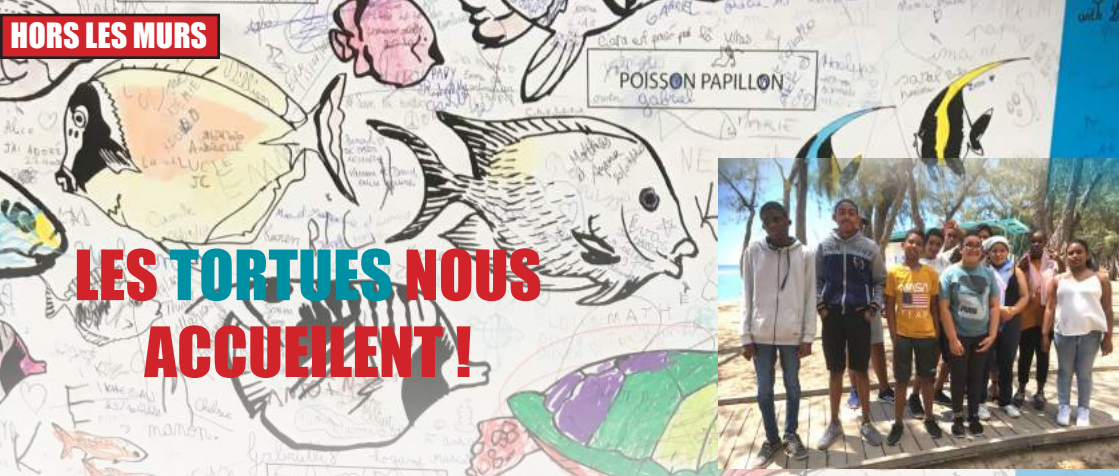
« Queremos mejorar nuestro nivel de español y la señora Valencia se toma el tiempo de explicarnos las cosas si no entendemos. Ella ayuda a los estudiantes a tener éxito en esta asignatura porque realmente la LCE aporta mucho a los estudiantes »

Nous voulons améliorer notre niveau en espagnol et Mme Valencia prend le temps de bien expliquer les choses si on ne comprend pas. Elle aide les élèves à réussir cette matière car la L.C.E. nous enrichit vraiment beaucoup »

« La LCE es una opción en español que nos ayuda a profundizar el conocimiento del idioma ; nos permite mejorar nuestro nivel. Somos un grupo de alumnos seleccionados por el profesor para seguir el programa propuesto »

La L.C.E. est une option qui nous permet d'approfondir notre connaissance de la langue et de nous améliorer. C'est aussi un groupe d'élèves sélectionné par les professeurs pour suivre le programme proposé. »

Merci à Chaima, Süriyan, Anjaly, Clémencia & Hamilati



LES TORTUES NOUS ACCUEILIENT !



Les élèves du dispositif ULIS se sont rendus à Kélonia, l'observatoire des tortues marines, ce

jeudi 5 novembre 2020. Il s'agit d'une sortie qui devait se dérouler l'an dernier, elle a dû être repoussée à cause de la crise sanitaire. Elle fait suite à leur travail sur la pollution de la planète. Durant cette visite, ils ont pu constater que dans le ventre des tortues, on retrouvait toutes sortes de déchets (bouchons de bouteilles, brosses à dents,...). Nous devons réduire nos déchets afin de protéger les animaux! La matinée s'est terminée par un pique-nique sur la plage de l'Ermitage !

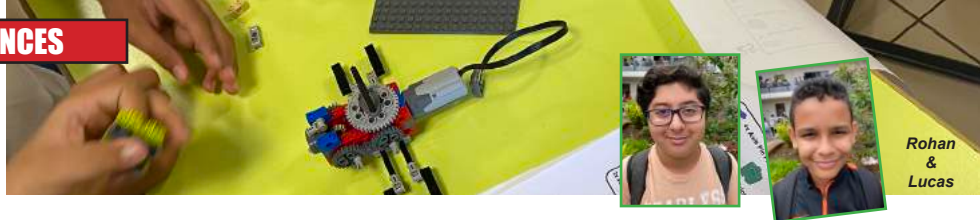


Un espace pour ton talent

Tu aimes dessiner, tu veux écrire un poème, une nouvelle ou t'adonner à la photographie ? Alors n'hésite plus. Envoie- nous ta production pour qu'elle soit publiée dans notre magazine.

Pour ce premier numéro de «PARTAZ» c'est **Ryan** qui nous montre ses talents de dessinateur.





||||||| L'atelier LÉGO |||||||

Premier pas dans la programmation

L'atelier LÉGO se déroule le jeudi pendant la pause méridienne. On apprend dans un premier temps à



comprendre le fonctionnement de ces objets mécanisés. Ils s'inspirent

d'animaux préhistoriques tels que le ptérodactyle ou d'autres dinosaures. Mais ce peut être aussi des araignées, voire quelque chose de tout à fait différent comme un moulin par exemple. Après l'apprentissage, on passe à la pratique. Nous partons d'un modèle schématisé puis nous lui donnons forme en assemblant les pièces à notre disposition, au fur et à mesure. Jeudi dernier, on a commencé à construire des araignées. Certains font des araignées sauteuses ou d'autres des araignées Goliath. Étant fans de LÉGO, l'atelier LÉGO nous a tout de suite intéressés. L'atelier s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons, de la 6ème à la 3ème.

La robotique à l'école Georges-Marie Soba

Ozobot c'est un petit robot technologiquement simple. C'est un moyen ludique d'enseigner les notions de base de la programmation.



Doté d'un système de détection de couleurs, l'Ozobot est capable de décoder les trajets tracés avec des marqueurs de

couleur sur une feuille de papier ou de suivre des trajets sur une tablette électronique. Une action spécifique est associée à chaque séquence de couleur (noir, bleu, rouge et vert). La programmation va permettre au robot d'accélérer, de faire demi-tour, de tourner, de s'illuminer, de zigzaguer, d'effectuer une pause ou de ralentir. Chaque tracé doit débiter et se terminer par un trait noir.

Dans notre classe de CM1 de l'école Georges-Marie Soba, nous avons découvert des robots : les ozobots. Ce sont de petits robots suiveurs de ligne. Ces robots se déplacent de façon

aléatoire lorsqu'ils rencontrent un croisement. Après expérimentation, nous avons compris que nous pouvions lui donner des ordres grâce à des codes de couleurs (ralentir, aller tout droit, tourner à droite ou à gauche...) Nous nous sommes alors amusés à tracer des parcours pour nos ozobots.

C'était super !



ALLONS AU THÉÂTRE !

Dans le cadre des **Coor-dées de la réussite 2020-2021** et en partenariat avec le lycée Paul Moreau de Bras-Panon, certains élèves de 3ème du collège Chemin Morin, accompagnés par M. Briandy et Mme Gopal Panon, ont pu bénéficier d'une ouverture culturelle sur le monde du

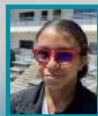
spectacle et côtoyer de près des artistes réunionnais. La pièce **Maskarade**, divertissante et drôle, a emmené les élèves et leurs enseignants à réfléchir et à se questionner sur des sujets de la vie quotidienne, à s'interroger sur les comportements humains en société. Après tout, le théâtre

ne pousse-t-il pas «les hommes à se voir tels qu'ils sont et donc à faire tomber leur masque» ?



J'ai lu pour vous

Terrienne



Naimie

Titre : Terrienne

Auteur : Jean-Claude Mourlevat

Editions : Gallimard

L'histoire commence sur une route de campagne. Après avoir reçu un message étrange de la part de sa sœur disparue, Anne va se lancer à sa recherche et passe de « l'autre côté ». Elle se retrouve dans un monde parallèle, un ailleurs dépourvu d'humanité. Elle rencontrera cependant des alliés inoubliables. Pour arracher sa sœur de ce monde terrifiant, Anne ira jusqu'au bout, au péril de sa vie. L'auteur est Jean-Claude Mourlevat, né en 1952 à Ambert, en Auvergne de parents agriculteurs. À partir de 1997, il se consacre à l'écriture : tout d'abord des contes, puis un roman, La Balafre. Les livres se succèdent avec bonheur et les prix littéraires également.

C'est un livre incroyable car le lecteur découvre un nouvel univers, un nouveau monde qui est tout à fait unique. On est directement intrigué par la disparition de la sœur du personnage principal, on veut donc en apprendre plus sur ce nouveau monde et connaître la fin de l'histoire. Je conseille le livre à tout ceux qui aiment la science fiction, à tout ceux qui veulent s'échapper dans un monde dangereux, cette histoire est différente de toutes celles que vous avez pu lire au cours de votre vie. J'ai aimé ce livre car il y a du suspense, il n'est pas comme les autres. Il n'y a ni robots, ni de choses trop scientifiques. Il est tout juste simple et on s'attache facilement aux personnages. Vous ne respirerez plus jamais de la même manière.



Résidence d'artistes à l'école Raphaël Vidot avec Tikok Vellaye

« IN FONNKEZER LA NI WAR A NOU »

Tikok Vellaye explique la résidence d'artistes : « C'est un super projet, une belle initiative avec **Le Petit Conservatoire de l'Est**, dirigée par Madame Stéphanie Prie, dans le cadre du **C.L.E.A.** dans la circonscription de Saint-André. Il s'agit d'amener la culture auprès des enfants, c'est un travail de proximité avec les élèves. Mon projet s'est étendu sur

cinq écoles, avec des classes de création et des classes d'interprétation. Il y a eu ensuite tout un travail avec les enseignants : écriture, mise en musique pour aboutir à un spectacle. En ce mois de novembre 2020, nous présentons alors ce beau spectacle pour l'ensemble des élèves et pour la valorisation du travail accompli. »



Interprétation de la musique « Kafrine » avec l'artiste Tikok Vellaye et la classe de CM1



Interprétation de la musique « Nout monmon » avec l'artiste Tikok Vellaye et la classe de CM2

Shana : « On a composé la chanson avec M. Tikok Vellaye, le titre est « nout monmon », c'était très bien, j'ai aimé.

Camille : « La chanson parlait de notre maman, c'est pour dire qu'on pense toujours à elle et qu'elle est à jamais dans notre cœur. »

Sherley : « Cette chanson nous réconforte : notre maman sera toujours là pour nous et

présente dans notre vie. **Méline :** Je remercie maman d'avoir toujours été là pour nous, une maman est un soleil, un trésor.

Merci à toutes les mamans !



Élèves de CM2

Alice & Cintya :

C'était un beau projet, on a aimé chanter en créole et c'était facile de d'apprendre les paroles.



Élèves de CM1